

Avis de constitution

SOCIETE « EXQUISITE IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
M'BADON NON LOIN DU LAVAGE ET DE LA PARTISSERIE
LOT: 1 ILLOT: 1 et 2, Lot 1, Ilot 1 et 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 27/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXQUISITE IMMOBILIER »

Objet : ACHAT ET VENTE,
RENOVATION,
DIVERSES PRESTATIONS,

Et pour la réalisation de L'objet social :

L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toute Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
M'BADON NON LOIN DU LAVAGE ET DE LA PARTISSERIE
LOT: 1 ILLOT: 1 et 2, Lot 1, Ilot 1 et 2

Dirigeant(s) M MOMOH IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02929 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17073/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

